

## RAPPORT DU COMMISSAIRE

Aux Actionnaires de

FALCK ENERGY SA  
Société anonyme  
65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte  
L – 1331 Luxembourg

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2007, du mandat de commissaire que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale du 6 décembre 2007. Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Nous avons effectué notre mission de surveillance sur base de l'article 62 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales qui n'impose pas au commissaire de donner une attestation sur les comptes annuels. Dès lors, les comptes annuels n'ont fait l'objet ni d'une révision ni d'un examen limité suivant les normes de révision généralement admises. Nous ne donnons, par conséquent, aucune assurance sur ces derniers au sens des normes de révision précitées.

Nous avons constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2007 dont la somme bilantaire s'élève à 302.388.097,55 EUR et le bénéfice à 6.492.702,34 EUR sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises.

Nous n'avons pas d'autres remarques à formuler sur ces comptes annuels.

Luxembourg, le 28 mars 2008

Fiduciaire Internationale SA  
Commissaire

Stéphan MOREAUX  
Administrateur-délégué



Route d'Esch 7  
L-1470 Luxembourg  
RCL: 34813 TVA: LU 19688214

**Falck Energy S.A.**  
*R.C.S. Luxembourg B n° 39 354*  
**Bilan en EUR au 31/12/2009**

ACTIF	2009	2008	PASSIF	2009	2008
A. Capital souscrit non versé			A. Capitaux propres		
I. Capital souscrit non appelé			I. Capital souscrit	43.038.013,00	43.038.013,00
II. Capital souscrit appelé et non versé			II. Primes d'émission		
B. Frais d'établissement			III. Réserve de réévaluation	77.692.055,55	77.692.055,55
C. Actif immobilisé			IV. Réserves		
I. Immobilisations incorporelles		95.354,39	1. réserve légale	319.091,45	319.091,45
II. Immobilisations corporelles			2. Réserve pour actions propres ou parts propres		
III. Immobilisations financières	122.969.922,06	128.385.768,45	3. Réserves statutaires	-3.907,81	1.028,63
D. Actif circulant			4. Autres réserves		
I. Stocks			5. Réserve pour impôts fortune imputé	-12.543.614,11	6.003.861,41
II. Créances	295.257.442,38		V. Résultats reportés	-65.682.212,06	-18.547.475,52
1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			VI. Résultat de l'exercice		
2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an	9.424.126,50		VII. Subventions d'investissement en capital		
III. Valeurs mobilières			VIII. Plus-values imunitisées		
IV. Avoirs en banques, CCP, chèques et en caisse	611.595,21		A. bis Dettes subordonnées		
E. Comptes de régularisation			B. Provisions pour risques et charges	81.547.459,41	24.632.377,71
TOTAL	426.243.096,15	576.826.105,08	C. Dettes		
			1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	302.076.200,92	243.687.155,05
			2. dont la 1+*		
			D. Comptes de régularisation		
			TOTAL	426.243.096,15	576.826.105,08

R

Falek Energy S.A.  
R.C.S. Luxembourg B n° 39 554

Compte de Profits et Pertes en EUR au 31/12/2009

CHARGES	2009	2008	PRODUITS	2009	2008
1. Charges brutes	4.067.213,81		1. Produits bruts	401.242,66	3.259.756,85
2. Frais de personnel	678.224,68		2. Produits de participations		1,00
a) Salaires et traitements	85.579,88		a) provenant d'entreprises liées		33.670,05
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	41.297,84		b) autres produits de participations		
c) Pensions complémentaires			3. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		
d) Autres charges sociales		10.262,55	a) provenant d'entreprises liées		
3. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		22.600.998,01	b) autres produits		
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant			4. Autres intérêts et produits assimilés		
4. Autres charges d'exploitation			a) provenant d'entreprises liées	11.651.225,95	940.451,55
5. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	61.442.929,69		b) autres intérêts et produits assimilés		
6. Intérêts et charges assimilés			5. Produits exceptionnels		
a) concernant des entreprises liées	11.452.886,19				
b) autres intérêts et charges	195.573,67				
7. Charges exceptionnelles					
8. Impôts sur le résultat	-208.025,11	169.629,23			
9. Autres impôts		465,00			
10. Résultat de l'exercice			6. Résultat de l'exercice	65.682.212,06	18.547.475,55
<b>TOTAL</b>	<b>77.754.680,65</b>	<b>22.781.554,79</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77.754.680,65</b>	<b>22.781.554,79</b>

R

Falck Energy S.A.

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009**

**NOTE 1 - GENERALITES**

Falck Energy S.A., a été constituée le 11 février 1992 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois. Son siège social est établi à 22, Rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachés. La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement e son objet.

La société est incluse dans les comptes consolidés de Falck Spa. Le siège de Falck Spa se situe 20121 Milano – Corso Venezia, 16 et ses comptes consolidés y sont disponibles.

**NOTE 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION**

**2.1. Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

**2.2. Principales règles d'évaluation**

Les principales règles d'évaluation, respectant les principes décrits ci-dessus, sont les suivantes :

**Conversion des devises**

La comptabilité est tenue en euros EUR.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles représentent principalement le prix d'acquisition des éléments incorporels du fonds de commerce. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 15 ans.

R

Falck Energy S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009 (SUITE)

NOTE 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ET REGLES  
D'EVALUATION (SUITE)

**Immobilisations financières**

Les participations sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou à leur valeur estimée de réalisation à la date de clôture par le Conseil d'Administration. Pour estimer la valeur des participations, le Conseil d'Administration utilise les derniers états financiers de la société.

Les prêts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque la valeur estimée réalisable est inférieure à la valeur nominale.

**Créances de l'actif circulant**

Les créances de l'actif circulant sont valorisées à leur valeur nominale.

**Avoirs en banques**

Ce poste est évalué à sa valeur nominale.

**Dettes**

Les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Nom de la société + siège	Capitaux propres 31/12/2009
	EUR
FALCK RENEWABLES LTD, Royaume Uni	44.888.457
FALCK FINANCIAL SERVICES S.A., Suisse	1.847.660
ITALIAN LAO GROUP LTD, Laos	1.933.756
BIOLAND SA, Luxembourg	4.000.000
SUSTAINABLE ENERGY SOLUTIONS, Luxembourg	2.955.347
HOPA Spa, Italie	3.626.272
UNICREDITO SpA ordinary shares, Italie	58.410.123
TERRA VENTURE PARTNERS SCA, Luxembourg	1.470.588
DHAMPUR SUGAR DISTILLERY LTD, India	3.837.703
FALCK RENEWABLES INDIA PRIVATE LIMITED, India	16
	<hr/>
	122.969.922,-

R

Falck Energy S.A.

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009 (SUITE)**

**NOTE 4 - CAPITAL SOUSCRIT**

Le capital souscrit et entièrement libéré de EUR 43.038.013,00 est représenté par 13.883.230 actions d'une valeur nominale de EUR 3,10 chacune.

**NOTE 5 - RESERVE LEGALE**

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé 5% annuellement pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital souscrit. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**NOTE 6 - RESULTATS REPORTEES**

	EUR
Résultats reportés au 01.01.2009	6.003.861,41
Perte de l'exercice 2008	(18.547.475,52)
Résultats reportés au 31.12.2009	<u>(12.543.614,11)</u>

**NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges se décomposent principalement d'une dépréciation actée sur participation.

**NOTE 8 - DETTES**

Les dettes se composent principalement de prêts envers les participations.

2

## RAPPORT DU COMMISSAIRE

Aux Actionnaires de

FALCK ENERGY SA  
Société anonyme  
22 rue Jean-Pierre Brasseur  
L - 1258 Luxembourg

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution, pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2008, du mandat de commissaire que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale du 6 décembre 2007. Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Nous avons effectué notre mission de surveillance sur base de l'article 62 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales qui n'impose pas au commissaire de donner une attestation sur les comptes annuels. Dès lors, les comptes annuels n'ont fait l'objet ni d'une révision ni d'un examen limité suivant les normes de révision généralement admises. Nous ne donnons, par conséquent, aucune assurance sur ces derniers au sens des normes de révision précitées.

Nous avons constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2008 dont la somme bilantaire s'élève à 376.826.105,08 EUR et la perte à 18.547.475,52 EUR sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises.

Toutefois, nous constatons que malgré la décision de mise en liquidation de la société BELL Sàrl et les pertes importantes enregistrées par celle-ci, Votre société n'a enregistré aucune réduction de valeur sur cette participation. Sur base des informations en notre possession et en vertu du principe de prudence, nous sommes d'avis qu'une réduction de valeur aurait dû être actée dans les comptes de FALCK ENERGY SA arrêtés au 31 décembre 2008.

Nous n'avons pas d'autres remarques à formuler sur ces comptes annuels.

Luxembourg, le 28 avril 2009

Fiduciaire Internationale SA  
Commissaire

Stéphan MOREAUX  
Administrateur-délégué



**Fiduciaire Internationale**  
Member of ACF Group

Route d'Esch 7  
L-1470 Luxembourg  
RCL: 34813 TVA: LU 19688214

Falck Energy S.A.  
R.C.S. Luxembourg B n° 39 554  
Bilan en EUR au 31/12/2008

ACTIF	2008	2007	PASSIF	2008	2007
A. Capital souscrit non versé			A. Capitaux propres		
I. Capital souscrit non appelé			I. Capital souscrit	43.038.013,00	43.038.013,00
II. Capital souscrit appelé et non versé			II. Primes d'émission		
B. Frais d'établissement			III. Réserve de réévaluation	77.692.055,35	77.692.055,35
C. Actif immobilisé			IV. Réserves		
I. Immobilisations incorporelles	95.354,39	450.000,00	1. réserve légale	319.091,45	3.098,74
II. Immobilisations corporelles			2. Réserve pour actions propres ou parts propres		
III. Immobilisations financières	128.385.768,43	128.370.150,85	3. Réserves statutaires		
D. Actif circulant			4. Autres réserves	1.028,63	
I. Stocks			5. Réserve pour impôts fortune imputé		
II. Créances	9.548,59		V. Résultats reportés	6.003.861,41	-172.848,22
1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			VI. Résultat de l'exercice	-18.547.475,53	6.492.702,34
2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an	247.922.704,90	172.700.242,76	VII. Subventions d'investissement en capital		
III. Valeurs mobilières			VIII. Plus-values inimmobilisées		
IV. Avoirs en banques, CCP, chèques et en caisse	412.728,77	867.703,94	A. bis Dettes subordonnées		
E. Comptes de régularisation			B. Provisions pour risques et charges	24.632.377,71	5.933.547,90
TOTAL	376.826.105,08	302.388.097,55	C. Dettes		
			1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	243.687.153,05	169.401.528,44
			2. dont la +		
			D. Comptes de régularisation		
TOTAL	376.826.105,08	302.388.097,55	TOTAL	376.826.105,08	302.388.097,55



Falck Energy S.A.

Compte de Profits et Pertes en EUR au 31/12/2008

CHARGES	2008	2007	PRODUITS	2008	2007
1. Charges brutes			1. Produits bruts		
2. Frais de personnel			2. Produits de participations	3 259,756.83	3 009,006.32
a) Salaires et traitements			a) provenant d'entreprises liées		
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements			b) autres produits de participations		
c) Pensions complémentaires			3. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé	1.00	4,487,570.51
d) Autres charges sociales			a) provenant d'entreprises liées	33,670.03	29,380.61
3 a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	10,262.55	1,018,057.89	b) autres produits		
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant			4. Autres intérêts et produits assimilés		
4. Autres charges d'exploitation	22,600,998.01	1,065,162.39	a) provenant d'entreprises liées		
5. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant			b) autres intérêts et produits assimilés	940,451.38	1,189,595.18
6. Intérêts et charges assimilés			5. Produits exceptionnels		
a) concernant des entreprises liées					
b) autres intérêts et charges					
7. Charges exceptionnelles					
8. Impôts sur le résultat	169,629.23	139,830.00			
9. Autres impôts	465.00				
10. Résultat de l'exercice		6,492,702.34	6. Résultat de l'exercice	18,547,475.53	
TOTAL	22,781,354.79	8,715,752.62	TOTAL	22,781,354.79	8,715,752.62

Falck Energy S.A.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008

### NOTE 1 - GENERALITES

Falck Energy S.A., a été constituée le 11 février 1992 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois. Son siège social est établi à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachés. La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement e son objet.

La société est incluse dans les comptes consolidés de Falck Spa. Le siège de Falck Spa se situe 20121 Milano – Corso Venezia, 16 et ses comptes consolidés y sont disponibles.

### NOTE 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION

#### 2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

#### 2.2. Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation, respectant les principes décrits ci-dessus, sont les suivantes :

##### Conversion des devises

La comptabilité est tenue en euros EUR.

##### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent principalement le prix d'acquisition des éléments incorporels du fonds de commerce. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 15 ans.

Falck Energy S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008 (SUITE)

NOTE 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ET REGLES  
D'EVALUATION (SUITE)

**Immobilisations financières**

Les participations sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou à leur valeur estimée de réalisation à la date de clôture par le Conseil d'Administration. Pour estimer la valeur des participations, le Conseil d'Administration utilise les derniers états financiers de la société.

Les prêts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque la valeur estimée réalisable est inférieure à la valeur nominale.

**Créances de l'actif circulant**

Les créances de l'actif circulant sont valorisées à leur valeur nominale.

**Avoirs en banques**

Ce poste est évalué à sa valeur nominale.

**Dettes**

Les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Nom de la société + siège	Capitaux propres 31/12/2008
	EUR
FALCK RENEWABLES LTD, London, UK	42.881.906,22
FALCK FINANCIAL SERVICES S.A., Lugano, CH	1.847.660,40
ITALIAN LAO GROUP LTD	1.933.755,56
BIOLAND S.A.	4.000.000,00
AGR VENTURE PTE LTD	6.870.963,32
SUSTAINABLE ENERGY SOLUTIONS	2.955.347,00
BELL S.A., Luxembourg	416.450,07
HOPA Spa, Italy	3.626.272,22
UNICREDITO S.p.a., Italy : Shares "B"	58.410.122,76
SYNTEK CAPITAL A.G., Pullack, Germany	0,00
TERRA VENTURE PARTNERS SCA	1.470.588,24
DHAMPUR SUGAR DISTILLERY LTD	3.837.702,66
FALCK BIOENERGY THAILAND	134.999,98
	<hr/>
	128.385.768,43

**Falck Energy S.A.**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008 (SUITE)**

**NOTE 4 - CAPITAL SOUSCRIT**

Le capital souscrit et entièrement libéré de EUR 43.038.013,00 est représenté par 13.883.230 actions d'une valeur nominale de EUR 3,10 chacune.

**NOTE 5 - RESERVE LEGALE**

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé 5% annuellement pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital souscrit. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**NOTE 6 - RESULTATS REPORTEES**

	EUR
Résultats reportés au 01.01.2008	(172.848,22)
Bénéfice de l'exercice 2007	6.492.702,34
Reserve légale	315.992,71
Résultats reportés au 31.12.2008	<u>6.003.861,41</u>

**NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges se décomposent principalement d'une dépréciation actée sur participation.

**NOTE 8 - DETTES**

Les dettes se composent principalement de prêts envers les participations.

Falck Energy S.A.

Bilan en EUR au 31/12/2007

ACTIF	2007	2006	PASSIF	2007	2006
A. Capital souscrit non versé			A. Capitaux propres		
I. Capital souscrit non appelé			I. Capital souscrit	43,038,013.00	43,038,013.00
II. Capital souscrit appelé et non versé			II. Primes d'émission		
B. Frais d'établissement			III. Réserve de réévaluation	77,692,055.35	77,692,055.35
C. Actif immobilisé			IV. Réserves		
I. Immobilisations incorporelles	450,000.00	450,000.00	1. Réserve légale	3,098.74	3,098.74
II. Immobilisations corporelles			2. Réserve pour actions propres ou parts propres		
III. Immobilisations financières	128,370,150.85	92,661,025.14	3. Réserves statutaires		
D. Actif circulant			4. Autres réserves		
I. Stocks			5. Réserve pour impôts fortune imputé		
II. Créances			V. Résultats reportés	-172,848.22	-3,815,436.87
1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	172,700,242.76		VI. Résultat de l'exercice	6,492,702.34	3,642,588.65
2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an			VII. Subvenions d'investissement en capital		
III. Valeurs mobilières			VIII. Plus-values immunisées		
IV. Avours en banques, CCP, chèques et en caisse	867,703.94	35,615.27	A bis Dettes subordonnées		
E. Comptes de régularisation			B. Provisions pour risques et charges	5,933,547.90	3,387,255.36
TOTAL	302,388,097.55	214,304,489.63	C. Dettes		
			1. dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		
			2. dont la durée résiduelle est supérieure à un an	169,401,528.44	90,356,885.40
			D. Comptes de régularisation		
			TOTAL	302,388,097.55	214,304,489.63

Falck Energy S.A.

Compte de Profits et Pertes en EUR au 31/12/2007

CHARGES	2007	2006	PRODUITS	2007	2006
1. Charges brutes			1. Produits bruts		
2. Frais de personnel			2. Produits de participations	3,009,006.32	2,758,255.80
a) Salaires et traitements			a) provenant d'entreprises liées		
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements			b) autres produits de participations		
c) Pensions complémentaires			3. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		
d) Autres charges sociales			a) provenant d'entreprises liées	4,487,570.51	
3. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1,018,057.89		b) autres produits	29,580.61	
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant			4. Autres intérêts et produits assimilés		
4. Autres charges d'exploitation	1,065,162.39	551,245.74	a) provenant d'entreprises liées	1,189,595.18	1,643,040.47
5. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant			b) autres intérêts et produits assimilés		
6. Intérêts et charges assimilées			5. Produits exceptionnels		
a) concernant des entreprises liées					
b) autres intérêts et charges					
7. Charges exceptionnelles					
8. Impôts sur le résultat	139,830.00	207,461.88			
9. Autres impôts					
10. Résultat de l'exercice	6,492,702.34	3,642,588.65	6. Résultat de l'exercice		
<b>TOTAL</b>	<b>8,715,752.62</b>	<b>4,401,296.27</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8,715,752.62</b>	<b>4,401,296.27</b>

**Falck Energy S.A.**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2007**

**NOTE 1 - GENERALITES**

Falck Energy S.A., a été constituée le 11 février 1992 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois. Son siège social est établi à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachés. La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement e son objet.

La société est incluse dans les comptes consolidés de Falck Spa. Le siège de Falck Spa se situe 20121 Milano – Corso Venezia, 16 et ses comptes consolidés y sont disponibles.

**NOTE 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ET REGLES D'EVALUATION**

**2.1. Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

**2.2. Principales règles d'évaluation**

Les principales règles d'évaluation, respectant les principes décrits ci-dessus, sont les suivantes :

**Conversion des devises**

La comptabilité est tenue en euros EUR.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles représentent principalement le prix d'acquisition des éléments incorporels du fonds de commerce. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 15 ans.

Falck Energy S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2007 (SUITE)

NOTE 2 - PRINCIPALES METHODES COMPTABLES ET REGLES  
D'EVALUATION (SUITE)

**Immobilisations financières**

Les participations sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou à leur valeur estimée de réalisation à la date de clôture par le Conseil d'Administration. Pour estimer la valeur des participations, le Conseil d'Administration utilise les derniers états financiers de la société.

Les prêts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque la valeur estimée réalisable est inférieure à la valeur nominale.

**Créances de l'actif circulant**

Les créances de l'actif circulant sont valorisées à leur valeur nominale.

**Avoirs en banques**

Ce poste est évalué à sa valeur nominale.

**Dettes**

Les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Nom de la société + siège	Capitaux propres 31/12/2007  EUR
FALCK RENEWABLES LTD, London, UK	42.881.906,22
FALCK FINANCIAL SERVICES S.A., Lugano, CH --	1.847.660,40
ITALIAN LAO GROUP LTD	1.933.755,56
BIOLAND S.A.	4.000.000,00
AGR VENTURE PTE LTD	6.870.963,32
SUSTAINABLE ENERGY SOLUTIONS	2.505.347,00
BELL S.A., Luxembourg	416.450,07
HOPA Spa, Italy	3.626.272,22
UNICREDITO S.p.a., Italy : Shares "B"	58.410.122,76
SYNTEK CAPITAL A.G., Pullack, Germany	1.057.060,40
TERRA VENTURE PARTNERS SCA	1.470.588,24
DHAMPUR SUGAR DISTILLERY LTD	3.350.024,66
	<hr/>
	128.370.150,85



Falck Energy S.A.

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2007 (SUITE)**

**NOTE 4 - CAPITAL SOUSCRIT**

Le capital souscrit et entièrement libéré de EUR 43.038.013,00 est représenté par 13.883.230 actions d'une valeur nominale de EUR 3,10 chacune.

**NOTE 5 - RESERVE LEGALE**

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé 5% annuellement pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital souscrit. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

**NOTE 6 - RESULTATS REPORTEES**

	EUR
Résultats reportés au 01.01.2007	3.815.436,87
Perte de l'exercice 2006	- 3.850.050,53
Résultats reportés au 31.12.2007	<u>- 34.613,66</u>

**NOTE 7 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges se décomposent principalement d'une dépréciation actée sur participation.

**NOTE 8 - DETTES**

Les dettes se composent principalement de prêts envers les participations.